

RADIO COURTOISIE

La radio libre du pays réel et de la francophonie

Paris 95,6 MHz • Caen 100,6 MHz • Chartres 104,5 MHz • Cherbourg 87,8 MHz

Le Havre 101,1 MHz • Le Mans 98,8 MHz • Par satellite : TPS • Par Internet : tv-radio.com

61, boulevard Murat, 75016 Paris - Tél. : 01 46 51 00 85 - Fax. 01 46 51 21 82

Paris, le 20 février 2007

Monsieur Jean-Gilles MALLIARAKIS

Recommandé AR.

Objet : *mise en demeure.*

Monsieur,

Une lettre anonyme du 7 février 2007 qui a été largement diffusée par Internet à partir d'une adresse électronique intitulée "Railtenzes" (railtenzes@dbmail.com) m'accuse d'avoir commis des faux en imitant la signature de Christian Langlois.

Cette allégation mensongère et calomnieuse est odieusement diffamatoire.

Je sais que "Railtenzes" est une adresse électronique que vous utilisez régulièrement pour diffuser certains de vos textes. "Railtenzes", si ce n'est pas vous, c'est un collaborateur agissant en parfaite intelligence avec vous, ce qui revient pratiquement au même.

Je le sais, parce que vous l'avez admis, au cours d'une conversation que nous avons eue il y a environ deux ans.

Il est inadmissible que vous ayez diffusé un tel texte.

Plus grave encore, vous êtes manifestement l'auteur de ce texte anonyme, car vous étiez le seul - parmi les contestataires - à avoir eu en main tous les éléments que l'on a tenté d'y exploiter : en particulier, vous êtes un des rares à avoir eu connaissance de la délibération du 12 juillet 2006 et de la délégation de pouvoir du 31 octobre 2006, signées par Christian Langlois, auxquelles il y est fait référence. Du reste, quand on examine ce texte anonyme avec attention et qu'on le compare à ceux que vous avez publiés sous votre nom, il n'est pas difficile d'y retrouver votre style et votre vocabulaire.

Enfin, j'observe que le même texte a été aussi diffusé sous le timbre de l'Arcole (ass.arcole@free.fr), au format pdf, et que les propriétés du document confirment qu'il a été créé sur votre ordinateur, et cela le 7 février à 8 h 10.

Le courrier électronique de l'Arcole est parti le 7 février à 8 h 47, donc moins d'une heure après. Celui de "Railtenzes" le même jour, à 19 h 28.

Je vous mets en demeure de vous rétracter, en désavouant publiquement l'accusation infamante que vous avez lancée anonymement contre moi et qui porte tort, indirectement, à la radio que vous prétendez défendre.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'lesq', with a long horizontal stroke extending to the right.

Henry de Lesquen
président de Radio Courtoisie